

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

## Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'inspection					
Garderie Mont Ste-Marie Inc.	744015			Le 20 novembre 2025				
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone				
Garderie Mont Ste-Marie Inc. préscolaire & après-classe				(506) 735-9199				
Adresse								
641 rue St-François Edmundston NB E3V 1H6								
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste					
Geneviève Abud			Inspecteur/Inspectrice					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité		
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.			21 05 d		c. 2025			
Commentaires: Une planification et de la documentation sont faites pour les groupes de 4 ans. Pour les après-classes, il y a eu plusieurs changements auprès des éducatrices. Celles-ci n'ont pas encore établi de planification. Suite à une discussion, elles m'ont expliqué ce qu'elles prévoyaient faire. Un suivi pourra être fait afin de voir les résultats.								
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.		33(1	)	05 dé	c. 2025			
Commentaires : Le parc comporte plusieurs structures de jeux, mais la majorité du matériel de jeux a été rangée pour la saison hivernale.Compte tenu du nombre d'enfants présents en même temps dans le parc, il faut ajouter du matériel adapté aux activités hivernales, par exemple desseaux et pelles, traîneaux, bâtons de hockey, peinture pour la neige, etc. Une photo pourra être envoyé pour le suivi.								

## Commentaires généraux

Inspection de renouvellement effectuée le 20 novembre 2025

Lors de ma visite, le ratio éducatrices/enfants est respecté dans les groupes de 4 ans ainsi que dans le groupe des après-classe.

J'ai observé des activités planifiées telles que la peinture et le dessin. J'ai également constaté la prise des collations, le repas et la préparation à la sieste. Les enfants sont sortis à l'extérieur durant ma visite. Le parc a été vérifié. Il commence à y avoir de la neige, laquelle n'est pas considérée comme une surface protectrice. Les équipements de jeux sont utilisés conformément au manuel du fabricant. Nous avons donc discuté du fait que certaines structures ne seront pas utilisées pendant l'hiver.

Les enfants du groupe après-classe arrivent vers 14 h 50. Ils prennent leur collation et participent à des jeux libres.

Les dossiers des employées ont été vérifiés et sont complets. Les heures de développement professionnel ont également été vérifiées et sont maintenant complétées pour la plupart. Une éducatrice devra toutefois compléter 6 heures de développement professionnel avant la fin janvier.

original signé par Geneviève Abud		Le 20 novembre 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de	Date	
permis		
original signé par		
Sonia Saucier		Le 20 novembre 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	